



VILLE de HOUDAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration du C.C.A.S

Lundi 2 Juin 2025 à 15 heures 00

Présidence : Monsieur Julien BOURGOGNE, Vice-Président du CCAS

Présents :

Mesdames Michelle BESNARD, Nathalie GUYOMARD, Agnès GRUDLER, Anne COSTEDOAT, Odile HARDOUIN
Messieurs Julien BOURGOGNE et Jean-Pierre DURET

Absents excusés représentés :

Monsieur Jean-Marie TETART représenté par Monsieur Julien BOURGOGNE
Madame Thérèse GAUTIER représentée par Madame Nathalie GUYOMARD

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Madame Anne COSTEDOAT

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de Monsieur Julien BOURGOGNE

1. Approbation du procès-verbal du 10 Avril 2025

Le Procès-verbal du 10 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Aides facultatives

2 dossiers ont été proposés et 2 acceptés, l'un pour 2 aides et le second pour 1 aide.

N° de délibération	Objet	Montant accordé
16/2025	Aide financière pour prise en charge dette d'électricité	355.19 €
17/2025	Aide financière pour prise en charge dette de loyer	124.00 €
18/2025	Aide financière pour prise en charge dette d'électricité	358.44 €
TOTAL		837.63 €

3. Point sur la sortie des seniors du jeudi 19 juin

Monsieur Bourgogne fait un point sur la sortie du 19 juin.

Suite à l'envoi des courriers d'invitation pour cette sortie en Touraine, de nombreuses inscriptions ont été réceptionnées.

En effet, 130 personnes souhaitent y participer.

30 personnes étaient donc en liste d'attente.

Monsieur le Président ayant émis le souhait que toutes les personnes inscrites puissent profiter de cette sortie une demande a donc été adressée à la société SAVAC pour savoir s'il était possible d'ajouter ces 30 personnes.

Malheureusement, les différentes visites étaient complètes.

La société a proposé que nous organisions une seconde sortie, sur les mêmes thèmes, avec les 30 personnes concernées.

Monsieur le Président a donné son accord sur cette proposition.

Deux dates ont été transmises au prestataire : le mardi 24 juin et le jeudi 3 juillet.

La date du jeudi 3 juillet a finalement été actée par la société Savac.

En attendant les courriers de confirmation ont été adressés aux personnes dont l'inscription est confirmée pour le jeudi 19 juin.

Les 30 autres personnes vont être contactées téléphoniquement pour leur indiquer que leur inscription n'a pu être confirmée pour le 19 juin et que nous leur proposons de participer au même séjour le 3 juillet.

4. Questions et informations diverses

Colis des seniors : les courriers ont été adressés aux différentes sociétés pour avoir les propositions de colis.

La présentation et le choix seront effectués lors du prochain conseil d'administration le jeudi 10 juillet à 11h00.

La séance est terminée à 15h36

Pour extrait et certifié conforme,

Houdan, le 12 Juin 2025

La secrétaire de séance
Anne COSTEDOAT

Le Vice-Président du CCAS
Julien BOURGOGNE